



**PRÉFET  
DE LA MAYENNE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## Bulletin hydrologique du 24 octobre 2022

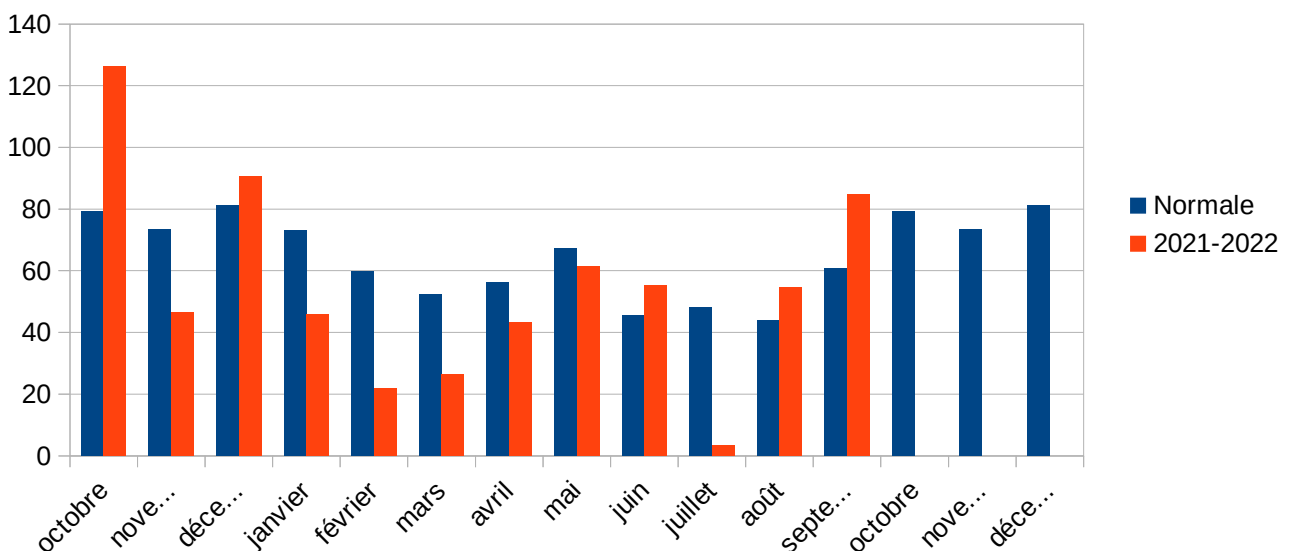
### I – Situation générale

#### Pluviométrie :

Au cours du mois de septembre 84,6 mm de précipitations ont été observées à la station de Laval–Entrammes, pour une normale de 60,9 mm.

Le cumul des précipitations se situe largement sous les normales depuis le début de l'année avec six mois sur neuf déficitaires (graphique ci-contre). Cette situation est toutefois hétérogène à l'échelle du département.

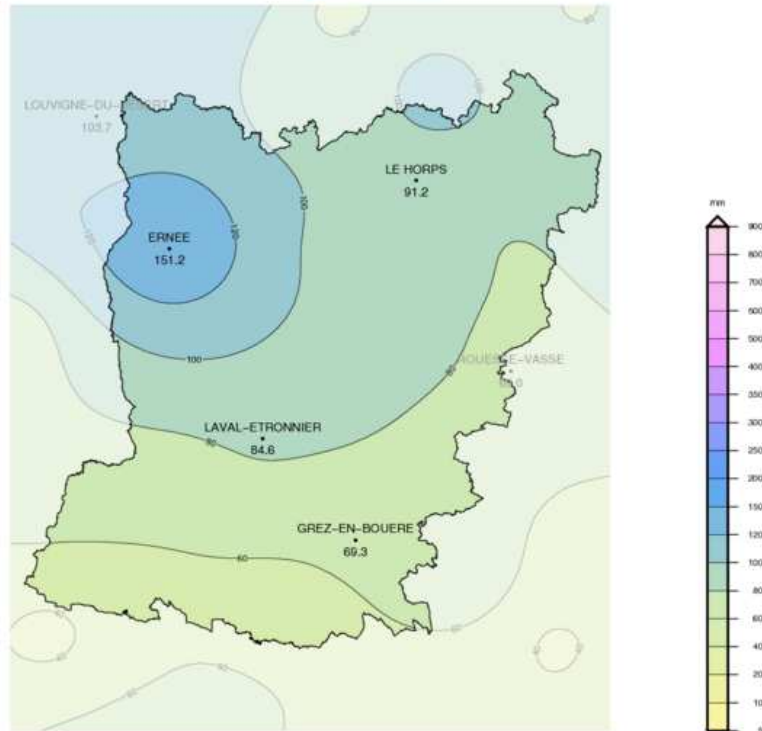
Pluviométrie et normale (en mm)



## Bilan des précipitations en Mayenne :

### Cumul mensuel des précipitations Mayenne

Septembre 2022



Édité le : 02/10/2022 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 02/10/2022 à 09:33 UTC

### Rapport à la normale de référence 1991-2020 des cumuls mensuels de précipitations agrégées Mayenne

septembre 2021 à octobre 2022



□ Cumul mensuel

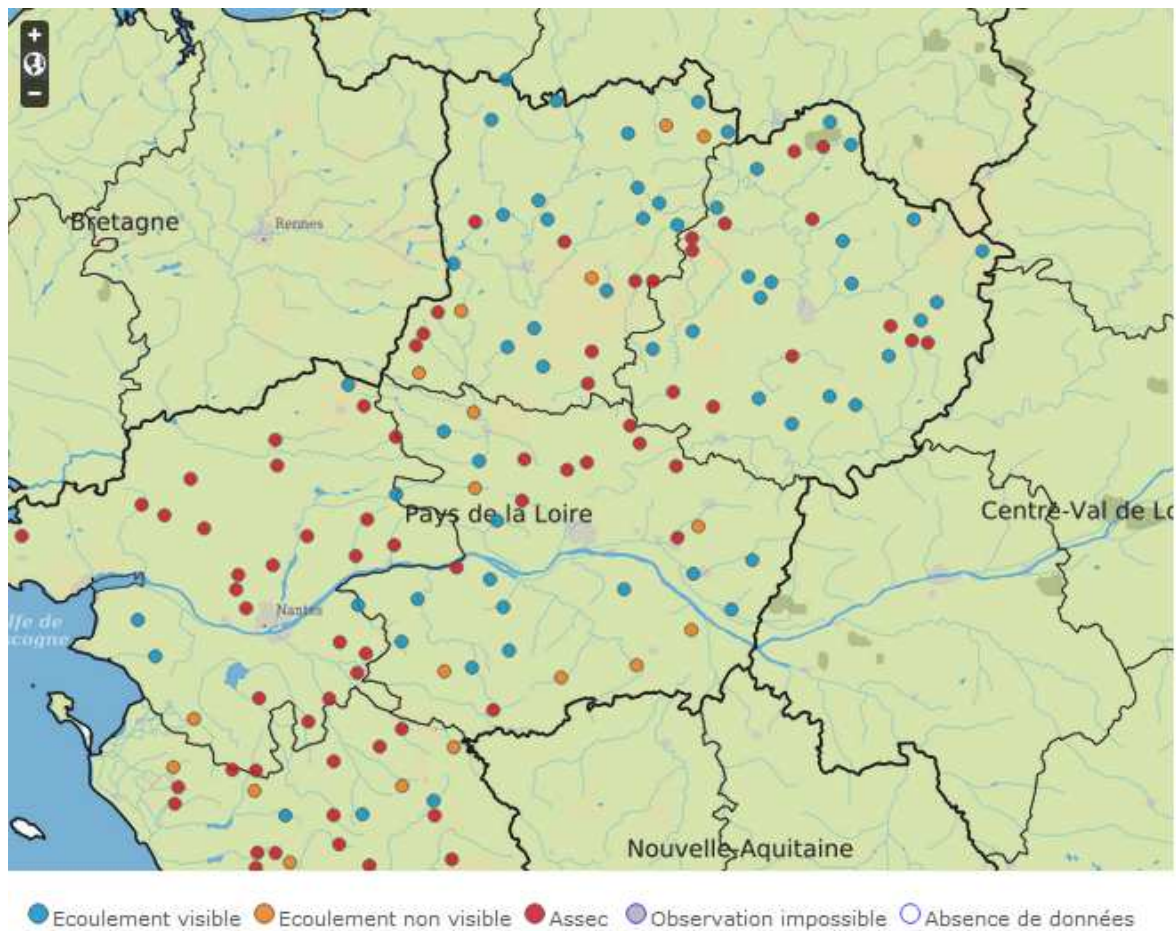
! période en cours



Édité le : 23/10/2022 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 23/10/2022 à 11:47 UTC

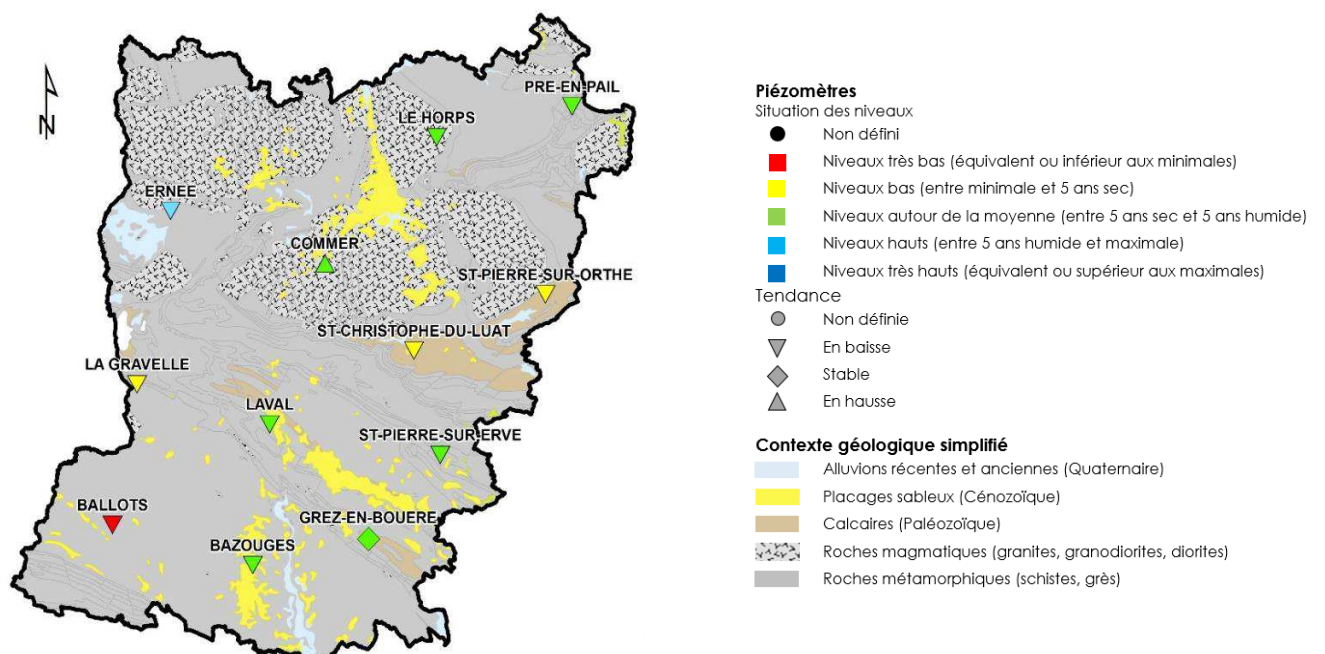
## Réseau ONDE :

campagne usuelle de septembre 2022



## Nappes phréatiques :

Situation piézométrique au 1er octobre 2022



La période de vidange saisonnière des ressources en eaux souterraines, amorcée précocement en janvier à partir de niveaux inférieurs aux moyennes calculées, s'est poursuivie en septembre.

**A début octobre, la période de vidange saisonnière est toujours en cours. La situation des ressources en eaux souterraines en Mayenne ne montre pas d'évolution notable. En effet :**

- Tous les niveaux piézométriques évoluent à la baisse sauf celui de Commer (nappe de socle très réactive, niveau en hausse);
- 7 suivis présentent un niveau autour de la moyenne calculée (5 sont inférieurs à la moyenne calculée - période 2004-2021) ;
- 4 suivis présentent un niveau bas (inférieur au 5 ans sec) ou très bas (inférieur aux niveaux minimaux enregistrés depuis le début du suivi) ;
- 1 suivi présente un niveau haut (supérieur au 5 ans humide), le niveau suivi à Ernée enregistre une baisse plus lente que les précédentes années d'observation ce qui explique cette situation.

### **Débit des cours d'eau :**

Les précipitations ont permis un relèvement des débits des cours d'eau mais les niveaux demeurent très bas pour la saison sur la majorité des stations hydrométriques du département. La situation reste donc sous surveillance pour les bassins hydrographiques mayennais.

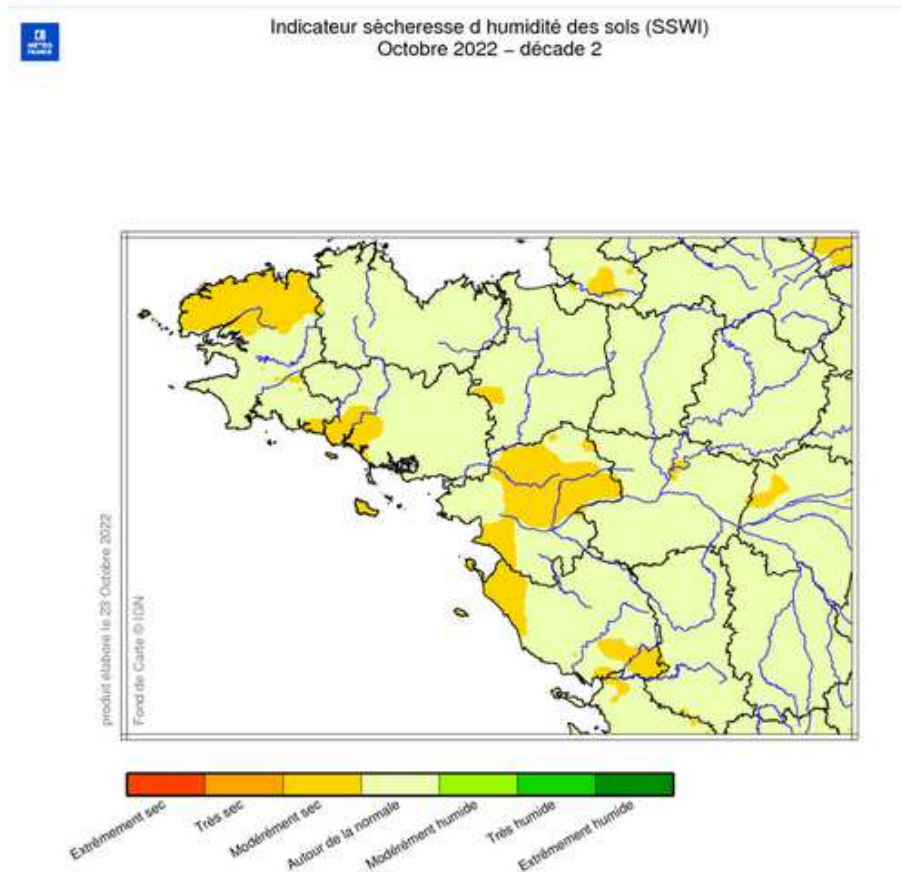
### **Débits aux stations hydrométriques :**

Débits en m<sup>3</sup>/s

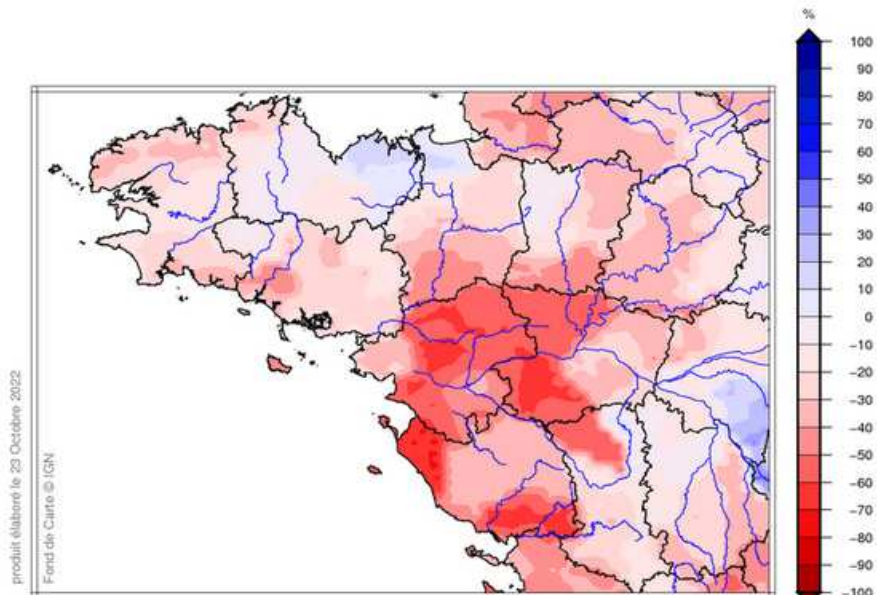
Station	2022-10-17	2022-10-18	2022-10-19	2022-10-20	2022-10-21	2022-10-22	2022-10-23
La Vaudelle à Saint-Georges-le-Gaultier	0.176	0.174	0.148	0.131	0.126	0.121	0.126
La Vaige à Bouessay	0.104	0.091	0.106	0.084	0.054	0.041	0.042
La Mayenne à Ambrières-les-Vallées [Cigné]	0.911	0.716	0.593	0.530	0.526	1.234	0.921
La Colmont à Oisseau	0.560	0.482	0.444	0.442	0.434	0.480	0.438
La Mayenne à Château-Gontier	8.735	5.225	4.362	4.509	4.321	4.278	4.177
L'Oudon à Châtellais [Marcillé]	0.294	0.202	0.132	0.098	0.148	0.097	0.115

## Réerves en eau des sols :

L'indicateur sécheresse se situe autour de la normale. A noter que la partie nord ouest du département présente un indice légèrement excédentaire à la normale contrairement à la partie est et sud.

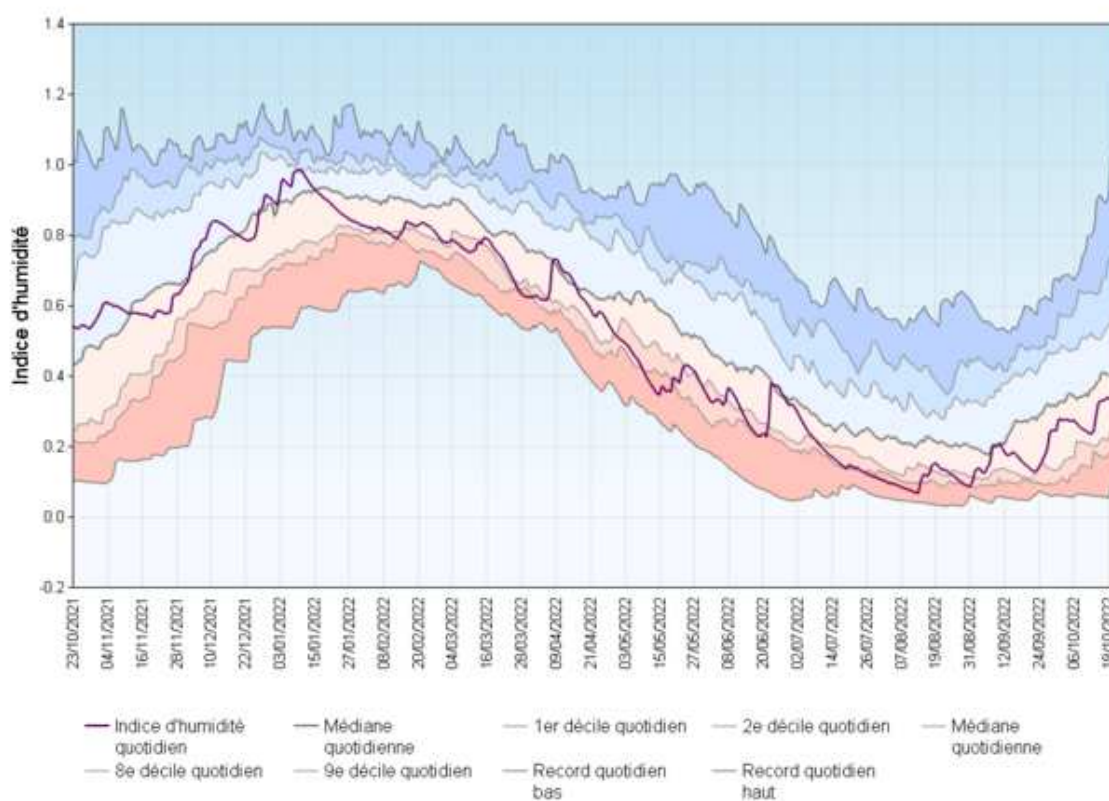


Ecart à la normale  
de l indice d humidité des sols  
le 22 Octobre 2022



## Indice d'humidité des sols agrégé Mayenne

23 octobre 2021 au 22 octobre 2022

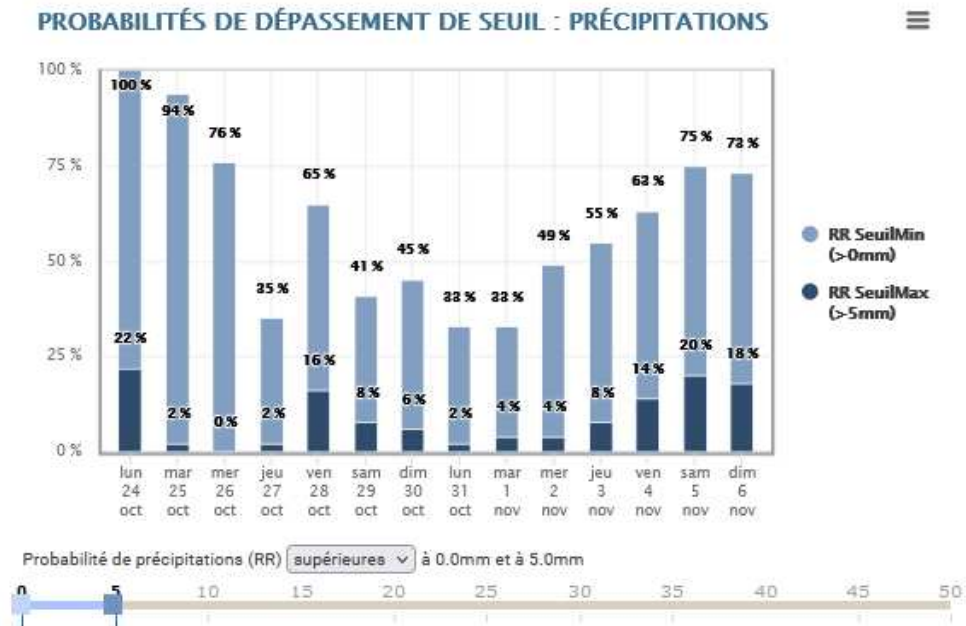


Edité le : 23/10/2022 - Produit élaboré avec les données disponibles du : 23/10/2022 à 10:49 UTC

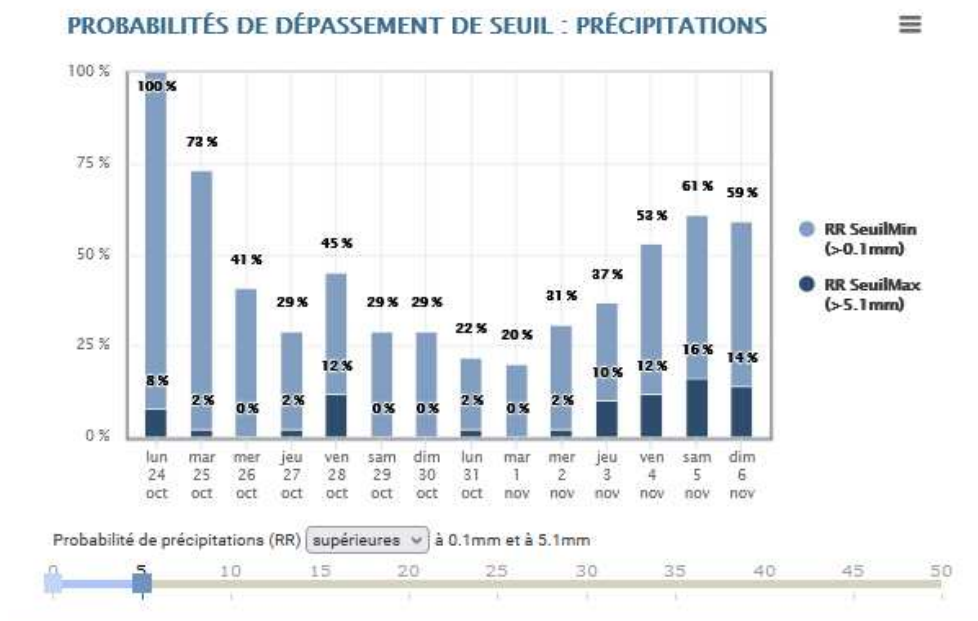
### Prévisions de précipitations :

Des précipitations sont attendues dans les prochains jours sans toutefois être très significatives (inférieures à 5 mm).

## Prévisions à la station d'Ernée

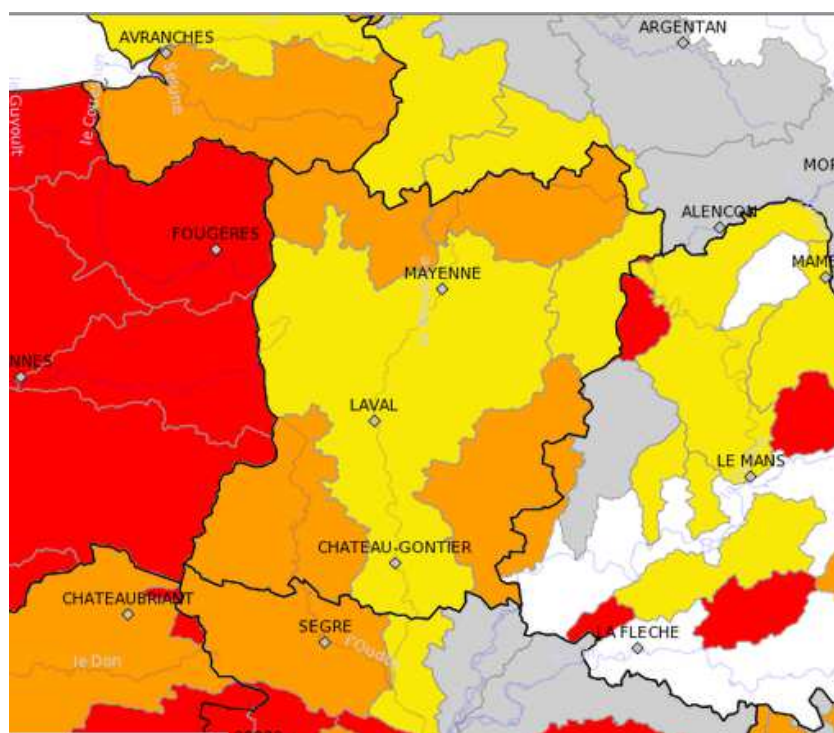
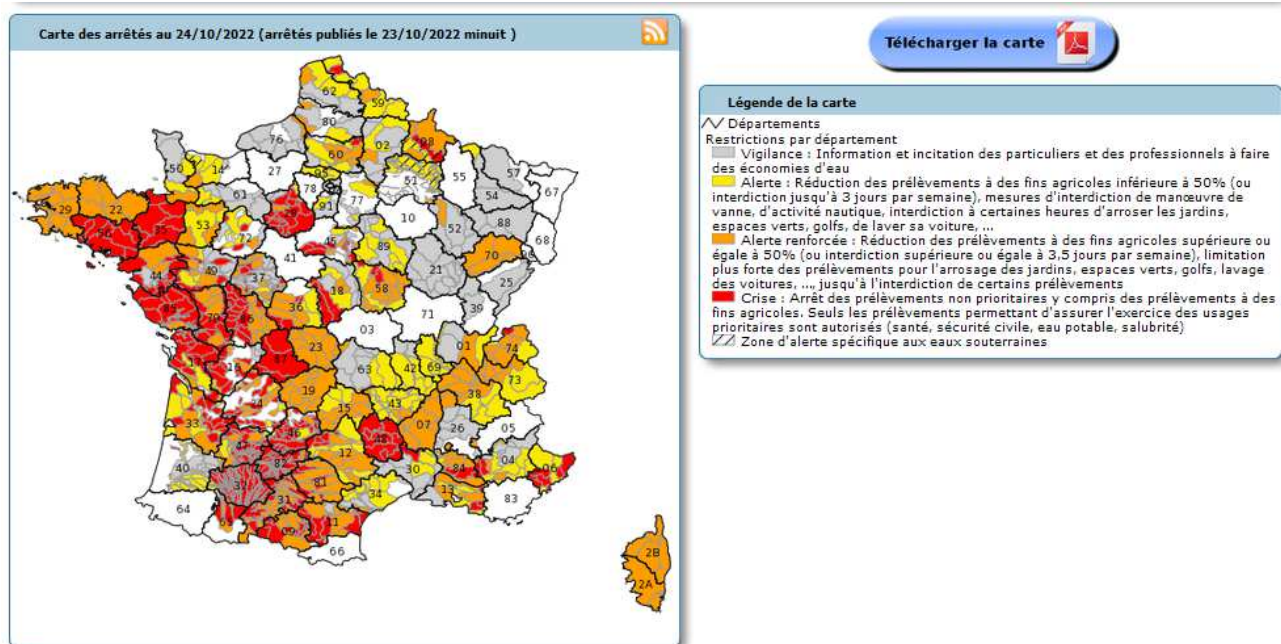


## Prévisions à la station de Grez-en -Bouère



## Situation PROPLUVIA :

<http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr>





## II – Mesures

Le département de la Mayenne est découpé en 6 territoires hydrographiques pour la coordination des mesures de restriction des usages de l'eau.

L'arrêté-cadre du 5 avril 2022 définit des seuils d'alerte et de mise en œuvre de mesures de limitation des usages de l'eau en période d'étiage pour chacun de ces territoires hydrographiques. Il est défini 4 seuils relatifs aux débits de référence des cours d'eau pour ces stations hydrométriques de référence situées au niveau de chacun des territoires : un seuil de vigilance, un seuil d'alerte, un seuil d'alerte renforcée et un seuil de crise.

La situation actuelle est reprise dans le tableau ci-dessous :

Territoire hydrographique	Vigilance	Alerte	Alerte Renforcée	Crise
Mayenne amont Ouest			X	
Mayenne amont Est			X	
Mayenne médiane et aval		X		
Sarthe amont		X		
Sarthe aval			X	
Oudon			X	